

rochers, du quartz avec du minerais de cuivre.

Il est de la plus haute importance que la colonisation se porte promptement le long de la grande et belle voie de communication que le Gouvernement fait ouvrir depuis St. Flavien jusqu'à Ristigouche, en suivant la vallée du Métapédiac, après avoir longé les grands lacs qui se trouvent à sa source. Ce chemin, un des plus beaux de la province, a environ trente lieues de long, et traverse généralement une contrée fertile. La plus grande partie de son parcours, est en général celui du tracé du chemin de fer intercolonial du Major Robinson.

Ce chemin sert de trait-d'union entre la population française de la Baie des Chaleurs, les acadiens établis à l'embouchure du Métapédiac et la population des bords du St. Laurent, et il est d'un intérêt national pour nous que cette voie soit habitée, par de nos concitoyens et de nos co-régnitaires; et cela avant que les étrangers puissent s'y porter.

Les sociétés de colonisation qui font tant d'honneur à la nationalité canadienne-française, et sont destinées à jouer un grand rôle dans l'établissement de notre pays, prendront sans doute en considération l'importance qu'il y a à diriger leurs premiers soins vers cette grande voie, déjà ouverte aux colons. Mais c'est surtout à la société centrale de Québec, qui représente les intérêts généraux de la colonisation, à s'en intéresser d'une manière plus particulière, car il n'est pas probable que le comté de Rimouski puisse fournir beaucoup de colons, vu que dans le voisinage des établissements le long du fleuve, et immédiatement en arrière, il y a de vastes étendues de très bonne terre, où les pères de familles aimeront à établir leurs enfants, sans trop les éloigner du foyer paternel. Le Gouvernement doit être également intéressé à favoriser la colonisation auprès d'un chemin qui coûte des milliers de piastres à la Province, afin de le faire entretenir en bon ordre dans toutes les saisons de l'année, et par là, le rendre véritablement utile au public.

Rimouski, 18 Nov. 1863.

JAMES SMITH.

Culture du lin.

Nous reproduisons, ci-après, une correspondance de H. G. Joly, écrivain, M. P. P., sur la culture et la préparation du lin.

Nous sommes heureux de voir ceux que la fortune a favorisés se mettre à la tête du mouvement agricole. Ils ne peuvent faire un meilleur usage des biens que la Providence leur a distribués, car l'exemple qu'ils donnent aux cultivateurs ne peut que produire les plus avantageux résultats.

La méthode suivie par M. Joly, nous paraît excellente, et un échantillon de sa filasse, que nous avons sous les yeux, témoigne d'un plein succès.

Procédés suivis, en 1863, pour la culture du Lin, chez G. Joly, écuyer, à la Pointe Platon.

On a semé de la graine de Hollande.

Le terrain destiné à recevoir cette semence, après avoir été labouré l'automne dernier, l'a été de nouveau ce printemps, en travers.

Il a été donné deux hersages, avec herse très-fine.

On a semé fort et ensuite on a hersé avec une herse très-légère.

On a arraché le lin avant qu'il fut tout-à-fait mûr.

Le lin aussitôt arraché a été mis en bottes que l'on a laissées debout, dans le champ, environ une semaine, pour mûrir la graine. Au lieu de soumettre le lin au fléau, on l'a peigné au-dessus d'un drap de lit, avec un grand peigne en bois, à dents très-éloignées, puis ensuite on l'a mis à l'eau pour le faire rouir.

Voici comment a été préparé la place destinée à recevoir le lin : On a approfondi et élargi un petit ruisseau dont l'eau est très-claire, de manière à faire une fosse d'environ quatre pieds de largeur, quatre pieds et demi de profondeur, et une quarantaine de pieds de longueur. On a arrêté l'eau; quand la fosse s'est trouvée remplie, on a aussi bouché son extrémité supérieure et détourné le cours d'eau. Les bottes de lin ont été mises debout dans l'eau, les racines en bas; on a recouvert le tout avec des mottes de gazon.

Nous avons laissé le lin sept jours dans l'eau, trop longtemps, je crois, car il a perdu un peu de sa force. Le temps qu'on doit le laisser dans l'eau varie suivant les circonstances; on reconnaît qu'il est temps de le retirer quand, en pliant un des brins, le bois casse; si le bois plie sans casser, on peut encore le laisser dans l'eau.

Après l'avoir retiré de la fosse, nous l'avons étendu très-mince sur le champ, jusqu'à ce qu'il fut sec, on l'a ensuite entré. Il n'y a pas besoin de le chauffer, avant que de le travailler.

Je ne donne pas ce qui précède comme la meilleure méthode de traiter le lin; mais, comme ceux qui ont vu les produits, obtenus par nous ont déclaré qu'ils étaient supérieurs aux leurs, et qu'ils seraient heureux d'en obtenir de semblables, j'ai cru leur rendre service en leur disant comment nous nous y étions pris. Il faut remarquer que ce lin a été cultivé pour la fibre, principalement; si l'on avait recherché surtout la graine, il n'aurait pas fallu l'arracher avant qu'il fut mûr.

28 octobre 1863.

H. G. JOLY.

Acte inqualifiable.

Il vient de se commettre, entre Ste. Anne et St. Roch, un de ces actes que la folie ou qu'une malice toute diabolique peuvent seules expliquer. Un misérable a placé sur la voie ferrée, en travers, une lisse en fer et qui, si elle n'eût été découverte à temps, ne devait avoir d'autres effets que de faire dérailler et verser les chars, causer de grands accidents et probablement la mort d'un grand nombre.

De semblables attentats ne peuvent que soulever l'indignation publique, et tous les citoyens des localités où ils se commettent doivent se lever comme un seul homme pour découvrir et dénoncer le forcené qui s'en est rendu coupable.

Aussi nous engageons fortement les citoyens de Ste. Anne et de St. Roch à faire toutes les recherches pour arriver à la découverte de l'auteur de ce forfait. Dans de semblables circonstances, ce serait un crime contre la société, une abominable participation que d'écouter une fausse pitié qui nous porterait à cacher un aussi grand coupable.

Qu'on y réfléchisse sérieusement! Tous sont intéressés à livrer à la justice le scélérat qui se joue ainsi de la vie de ses semblables. Et vous qui, par respect humain ou par tout autre motif aussi blâmable, refuseriez de découvrir celui qui s'est rendu l'objet de l'exécration de tous ses concitoyens, pensez que demain peut-être, vous, ou quelques-uns de vos parents les plus chers, serez victimes de sa perversité.

Mais dans une dénonciation aussi sérieuse, que l'espérance d'une récompense n'entre pour rien, elle pourrait aveugler; l'accomplissement d'un grand devoir envers la société doit l'emporter sur toute autre considération.